

## Mini-expose

Bonjour,

La France ne emmener pas le passeport des personnes qui ont été condamnés.  
Le président François Hollande est contre un amendement constitutionnel pour rendre cela possible.

Après les attaques à Paris, le treize novembre, la France a voulu enlever la nationalité française, aussi quand ils sont né ici.

Depuis, le pays et en état d'urgence. Plusieurs amendements ont été introduite contre le terrorisme.

Mais autres partis veulent aussi que les Français pourraient perdre leur passeport, car tout le monde devant la loi doit être égale.

L'accord des deux chambres est nécessaires pour un amendement constitutionnel, est pourquoi le loi a été bloqué.

Politiciens français discutent depuis novembre sur l'amendement, mais ils ont toujours pas de solution.

Je pense que vous ne voulez pas emmener un passeport, aussi quand il est un terroriste, c'est un terrible punition.

C'était mon présentation, merci de votre attention.

J'espère que vous comprenez.

Il y a des questions?